



Comité de rédaction :

Monique GAUTIER
Marylène LANGUILLE
Marcel LE BRUN
Jean Pierre LE GUEVEL
Bernard MOREL

Editorial :

2014, dixième année d'existence de notre association, elle a été marquée par divers travaux : de maçonnerie, de charpente, de débroussaillage et la confection d'un épi de faitage; sans oublier la promenade et les « Lavoirs en Fête » le 10 août.

2015 verra la continuité des travaux en maçonnerie aux 13 et 15 rue de la Garde, au 66 rue Paul Langevin par l'entreprise MOULLEC et si possible de nouveaux travaux d'entretien par ADALEA. Nous allons également inciter des propriétaires à faire rénover des charpentes existantes mais en mauvais état par l'entreprise RENAULT Menuiserie. D'autres réalisations dépendront des accords obtenus auprès des propriétaires et de nos possibilités financières liées aux différentes aides.

Nous remercions nos partenaires privés et publics ainsi que les entreprises locales qui par leurs aides, nous permettent de réaliser ces travaux.

Sommaire :

P1 : Editorial, le lavage et les lavoirs à partir du XVIII^{ème} siècle

P2 : Travaux ADALEA, Michel ROUAULT & Michel MEHEUST.

P3 : Travaux rue de la Garde.

P4 : Travaux 70, rue Paul Langevin et épi de faitage.

P5 : Les Lavoirs en Fête 2014

P6 : Conditions financières, organisation des travaux et réalisation . Infos pratiques.

Le lavage et les lavoirs à partir du XVIII^{ème} siècle ...

La naissance des lavoirs

Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIII^{ème} siècle un besoin d'hygiène croissant se fait sentir en réaction à la pollution industrielle et aux épidémies, les premières constructions de lavoirs ont été réalisées.

Cela s'est tout particulièrement accentué suite au vote de la loi du 3 Février 1851 qui prévoit un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs. Témoins des grands et petits moments de nos villages, ces lieux évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos grands-mères.

Les maisons possédant un jardin bordant le Guessan, avaient toutes leur « pussoué » (lavoir) constitué par quelques marches en grosses pierres descendant vers le lit de la rivière et sur lesquelles la lavandière lamballaise s'installait à genoux dans sa boîte à laver, l'intérieur généralement garni d'un peu de paille pour savonner et frotter son linge à même la pierre ou sur une planche.



Les cancons du lavoir

On invitait les personnes qui n'avaient pas le privilège de posséder un lavoir à venir partager le « pussoué », on se plaçait face à face pour bavarder en lavant, c'était plus gai. Il y avait aussi de nombreux lavoirs publics, situés là où une rue donnait accès à la rivière, l'on s'y retrouvait entre habituées, c'est là que que se répandaient les nouvelles locales et les cancons : tant pis pour son prochain s'il était un peu sali pendant le nettoyage du linge.

La lessive

La lessive se faisait à la cendre de bois de chêne, celle de châtaignier était évitée car sa forte teneur en

tanin pouvait tacher le linge.

Des boules de bleu plongées dans l'eau de rinçage rendaient le linge plus blanc.

Des racines de saponaire jouaient le rôle d'assouplissant.

Parfois des rhizomes d'iris servaient à parfumer le linge.

L'abandon des lavoirs

L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^e siècle.

Le lavoir a laissé la place à la machine à laver, bien plus pratique à partir de 1950.

Qui se souvient aujourd'hui des lavandières ? Désormais dans les lavoirs désertés, il n'y a plus que le bruit de l'eau. Elle chantonne, sans plus jamais être stressée de voix et de regards, elle passe limpide, calme et n'emporte plus de traînées savonneuses.

Un savon "comme grand-mère".

Ingrédients :

- _ Un demi verre d'eau, un verre de suif de bœuf, deux cuillères à soupe de cristaux de soude.
- _ Immerger lentement les cristaux de soude à chauffer.
- _ Faire ramollir le suif.
- _ Mélanger et battre jusqu'à obtenir une crème homogène.
- _ Verser dans un récipient et couvrir d'un carton.
- _ Démouler après une journée puis laisser durcir deux à trois semaines.

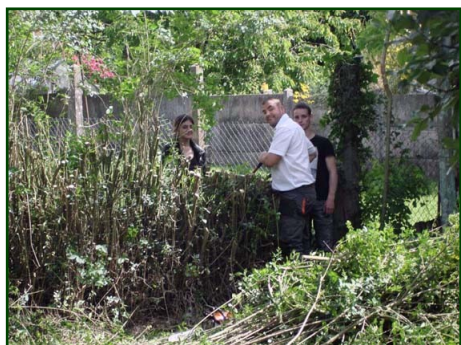




Les travaux : Association ADALEA



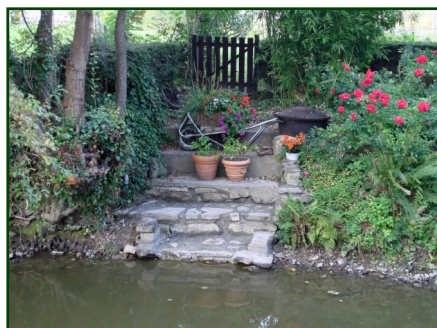
Cette année, nous avons bénéficié de l'aide de l'association « ADALEA » chargée par la Région Bretagne de mettre en œuvre des actions de formation, dans le cadre du « Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle » : Pendant 3 jours, ces jeunes ont débroussaillé, désherbé quelques lavoirs de la rue Paul Langevin ainsi que les lavoirs publics de l'Hostellerie et du Pont Doré. Nous avons eu beaucoup de plaisir à les accueillir et nous espérons renouveler cette expérience en 2015.



Les travaux de maçonnerie Nos 109, 111 et 148 rue Paul Langevin et consolidations.



Michel ROUAULT et Michel MEHEUST, tous deux retraités, ont accepté de participer à ces travaux et ont profité du niveau bas du Gouessant, dû aux travaux sur les vannes, pour refaire les joints dans les parties basses des lavoirs situés entre le 109 et le 148 rue Paul Langevin et consolider la dernière marche de celui-ci. Dans un deuxième temps, les foyers des 109 et 111 ont été rejointoyés et les marches en ciment ont été recouvertes de pierres plates, ce qui leur donne un nouveau look. Nous poursuivrons ces travaux au printemps chez les propriétaires qui auront donné leur accord et bien sur, selon les possibilités financières de l'association.



AMEL
Aménageur foncier & lotisseur
Promotion immobilière
sur les marchés du logement
& de l'entreprise.

PCB PENTHIEVRE
COUVERTURE
BARDAGE
TEL. 02 96 50 00 50 FAX. 02 96 50 00 40
Email: pcb.22@wanadoo.fr
Z. A. de lanjouan 22400 - LAMBALLE



Les travaux de restauration des 7,9,11 rue de la Garde

Depuis 2004, année de création de notre association, nous espérons pouvoir un jour restaurer les lavoirs privés de la rue de la Garde, dont le dénivellement important entre le jardin et le bief présente la particularité d'avoir chacun un escalier intégré.

L'autorisation des propriétaires étant subordonnée au financement total

monté un dossier qui nous a permis d'obtenir 10% de subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (aide financière liée à la ZPPAUP), le solde étant financé par la Région Bretagne, la ville de LAMBALLE et l'association « Les Lavoirs Lamballais », grâce aux aides de nos partenaires privés.

La première tranche de travaux comprenant les lavoirs des 7, 9 et 11 rue de la



Signature de la convention de mécénat le 22 avril 2014



No 7 avant travaux



No 7 pendant les travaux



No 7 après travaux



No 9 avant travaux

Garde a été réalisée au mois de juin par l'entreprise MOULLEC après avoir obtenu les accords :

- _ des trois propriétaires (signature des conventions),
- _ de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour le travail sur le bord du bief,
- _ des colataires de l'immeuble pour l'accès côté rue Lavergne,
- _ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



No 9 après travaux



No 11 avant travaux

La réception de ces travaux a eu lieu le 18 juillet en présence de Mr Philippe MOULLEC, Georgette BREARD vice présidente de la Région Bretagne, Lydie PHILIPPE, Paulette DOBET-PINCEMIN et Thierry GAUVRIT adjoints, représentant Monsieur le Maire de Lamballe, Guy DESALLIER DUPIN et des membres du conseil d'administration.



No 11 après travaux

du projet, c'est grâce à l'entreprise MOULLEC qui a accepté de réaliser ces travaux, dans le cadre d'un mécénat d'entreprise à hauteur de 60%, signé le 22 avril, que nous avons pu élaborer le montage financier qui convenait. Sur les conseils de Madame QUERO du Service Territorial du Patrimoine et avec l'aide du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) nous avons

La deuxième tranche, concernant les 13 et 15 rue de la garde est prévue pour le printemps 2015 après signature des conventions par leurs propriétaires et réactualisation des autorisations pour les travaux aux abords du bief ainsi que l'accès au passage de l'immeuble.

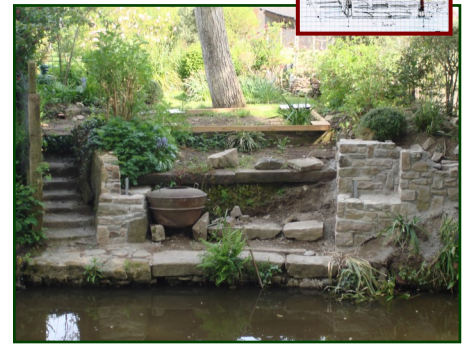
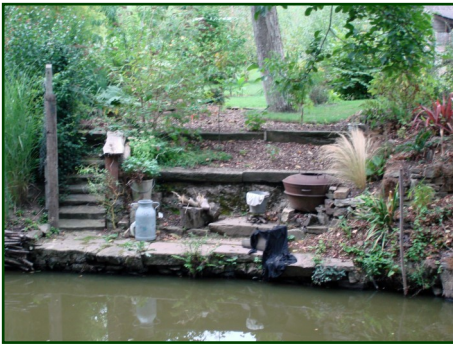
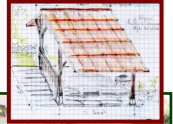


Réception des travaux le 18 juillet 2014





Les travaux : 70, rue Paul Langevin



Dans le passé, le lavoir du 70 rue Paul Langevin était recouvert de tuiles, conservées par les propriétaires : La demande d'autorisation de travaux avec ce type de couverture a pour cette raison, été acceptée par le

« Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ».

Le propriétaire a lui même réalisé les travaux de maçonnerie, consistant à refaire les murets ainsi que le foyer.

charpente du lavoir public de la rue de Bouin. Lorsque les travaux de couverture seront terminés nous organiserons une réception afin de marquer notre reconnaissance pour ce nouvel investissement de l'entreprise..

Le 9 avril 2014, nous avons signé avec l'entreprise **RENAULT Menuiserie** une convention de mécénat pour le financement de la charpente de ce lavoir : Celle-ci a été construite en atelier puis transportée par le chemin des lavoirs et montée le 29 juillet.

L'ensemble plait aux promeneurs qui apprécient la qualité des travaux de maçonnerie et de charpente réalisés.

La prochaine étape sera la couverture de tuiles qui donnera à l'ensemble une diversité valorisante de matériaux et de couleurs .

C'est la deuxième fois que l'entreprise **RENAULT Menuiserie** intervient puisqu'elle avait également réalisé la



L'épi de faitage

La charpente particulière du 50 rue Paul Langevin fait partie des premières réalisations en 2006, et du fait de sa toiture à 4 pans, nous avons dès lors émis la volonté d'y adapter un épi de faitage : l'élagage important réalisé

par le propriétaire, nous a permis de redécouvrir cette charpente et de nous remémorer ce souhait.

Nous avons aussitôt contacté Isabel MOREL de l'atelier terre de « l'hôte d'potiers » qui nous a suggéré à juste titre de créer une lavandière : Le conseil d'administration a particulièrement apprécié

cette proposition et a donné son accord pour cette création. Cette œuvre d'art a été posée le 29 juillet par le propriétaire sur la pointe de la charpente et a attiré l'attention de nombreux participants à la fête des lavoirs ainsi que des promeneurs.



Les Lavoirs en Fête le 10 août 2014



Le matin, promenade guidée des lavoirs commentée par Guy De Sallier Dupin, une soixantaine de personnes ont bénéficié de ses connaissances. L'association le remercie pour son accompagnement lors de nos promenades annuelles.

Pour cette édition 2014, nous avons voulu disposer sur le chemin des lavoirs des animations plus diverses : « Les Chantous d'Loudia », Jean-Yves à la vielle et Claude à l'accordéon ont apporté la touche musicale qui convient à ce cadre bucolique. Germaine et Nathalie ont restitué l'ambiance « radio lavoir » et ses divers petits potins ; Vovonne nous a conté en gallo avec beaucoup d'humour, apprécié des spectateurs ; Nicolas a attiré de nombreux joueurs autour de ses jeux en bois.



Sur l'espace des tanneurs, le groupe de musique et danse Serbe « SEVHDA de VRANJE » a ravi le public ainsi que le groupe « STERNE » qui a fait danser les amateurs de danse bretonne ; Pendant ce temps, Francis faisait découvrir ses cartes postales anciennes



représentant des lavoirs de Lamballe et des côtes d'Armor; l'association « Les Lavoirs Lamballais » et son historique, des crêpes, galettes et buvette. Toutes ces animations ont permis aux visiteurs de passer un agréable après midi. C'est à la salle de Saint-Aaron que nous avons terminé cette journée avec les bénévoles et les participants dans la convivialité d'un excellent repas concocté par Roger FAUCILLON, le tout dans une ambiance de musiques et danses Serbes et Bretonnes.



AGENCE DE SAINT-BRIEUC

Travaux Publics
Etudie et Réalise
Tous travaux d'aménagement
Pour les particuliers

La Côte Boto – B.P. 39
22440 PLOUFRAGAN

☎ 02.96.42.90.48
☎ 02.96.42.99.28
saint-brieuc@eurovia.com





Organisation et financement des travaux

L'association « Les Lavoirs Lamballais » est maître d'ouvrage des travaux : elle prend en compte l'aspect architectural en concertation avec le propriétaire, l'établissement des plans, la déclaration préalable, les relations avec les entreprises, les dossiers de demandes de subventions ...

Une convention est établie avec le propriétaire, autorisant l'association à utiliser son lavoir, lors d'animations ponctuelles.

Les bénévoles de l'association et les propriétaires remercient les partenaires publics et privés dont les logos figurent sur ce journal et sur notre site internet : ils nous permettent de mener à bien notre démarche.

La décision sera proposée par l'association lors de la négociation avec le propriétaire, elle sera fonction du montant des aides publiques et de ses possibilités financières.

MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES AIDES POUR LES TRAVAUX CHARPENTE & MACONNERIE IMPORTANTS :

Possibilité de mécénat avec les entreprises intervenantes (60%) .

Partenariats publics Région Bretagne et Ville de Lamballe.

L'aide de l'association variera de 100% avec mécénat à 70% sans mécénat.

A l'aide de 70% peuvent s'ajouter 20% pour les propriétaires privés non imposables sur le revenu sur présentation du certificat de non-imposition.

MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES AIDES POUR LES PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE :

Ces travaux seront réalisés par des entreprises ou bénévoles avec l'aide financière de nos partenariats publics Région Bretagne et Ville de Lamballe.

L'aide de l'association sera de 100% afin de couvrir en totalité le coût des travaux.

Les limites d'intervention seront fixées par l'association en fonction du montage financier.

Que cette année apporte à tous, santé, bonheur et la réussite de tous vos projets...

L'association poursuivra, avec l'aide de ses partenaires

et votre collaboration, la préservation de notre patrimoine.



***Vous êtes cordialement invités
à l'Assemblée Générale de l'association,
le jeudi 12 février à 20h 30 - Maison du Bief***

Infos pratiques... infos pratiques... infos pratiques... Infos pratiques... infos pratiques...

Association " Les Lavoirs Lamballais "

1, chemin du Grand Chalet – 22400 LAMBALLE – 02 96 34 70 75

Mail : les-lavoirs-lamballais@wanadoo.fr - Web : les.lavoirs.lamballais.penthievre.fr